

SYNTHÈSE DU QUESTIONNAIRE SUR LES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

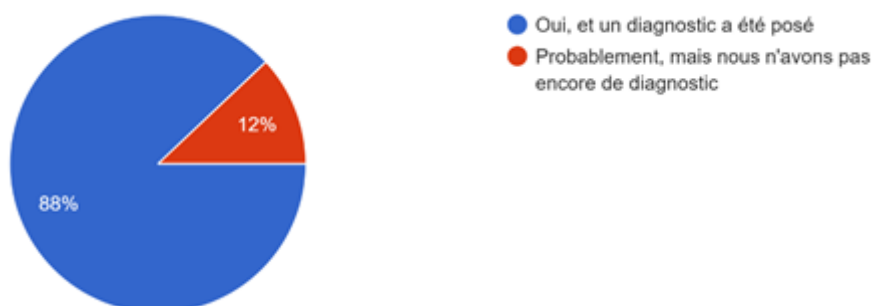
Une nouvelle commission vient de voir le jour à l'APEL afin d'apporter un soutien aux élèves à besoins particuliers et à leurs familles. Cette commission interviendra en parallèle des actions mises en place par l'équipe éducative.

Dans ce contexte, un questionnaire a été soumis aux familles avec pour objectif de dresser un état des lieux des besoins qu'elles pourraient avoir identifiés, afin de mieux cerner le champ d'action de la commission.

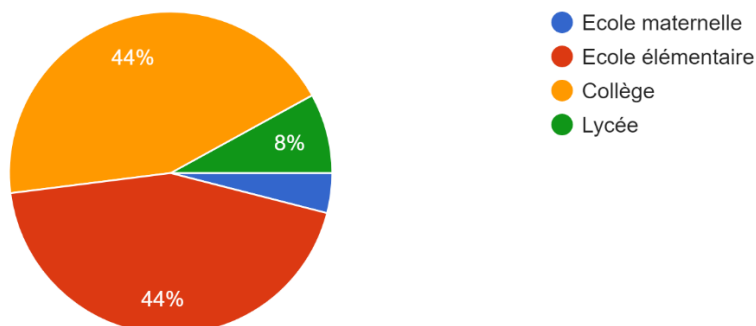
Nous avons reçu 25 réponses de parents déclarant avoir un enfant à besoins particuliers scolarisé à l'IND, dont nous présentons ici une synthèse.

Besoins particuliers et difficultés associées

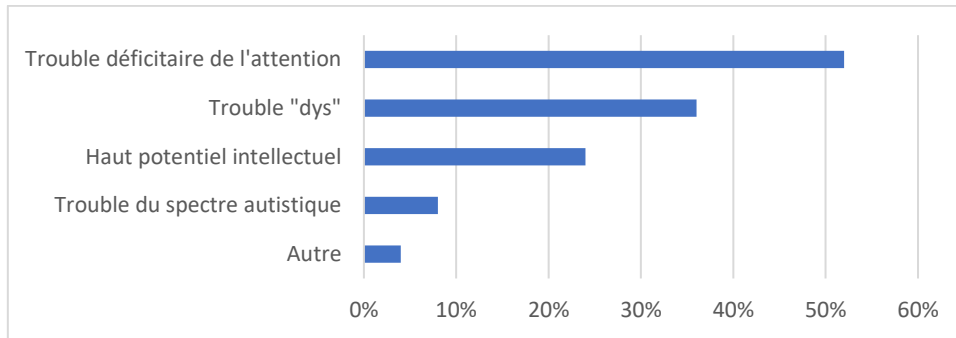
Avez-vous un enfant à besoins particuliers scolarisé à l'IND ?



A quel niveau est scolarisé votre enfant ?



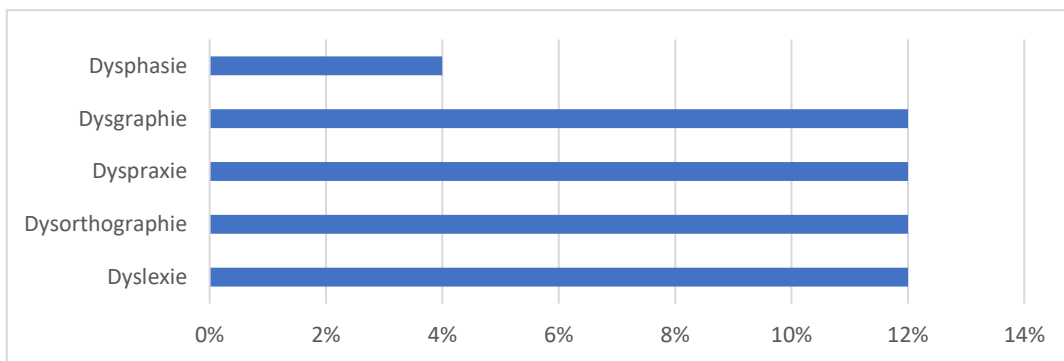
Si un diagnostic a été posé, de quelle nature est-il ?



Remarque : Aucun répondant ne se déclare concerné par une déficience fonctionnelle (auditive, visuelle...), un trouble de santé mentale, une maladie ou pathologie chronique, une allergie.

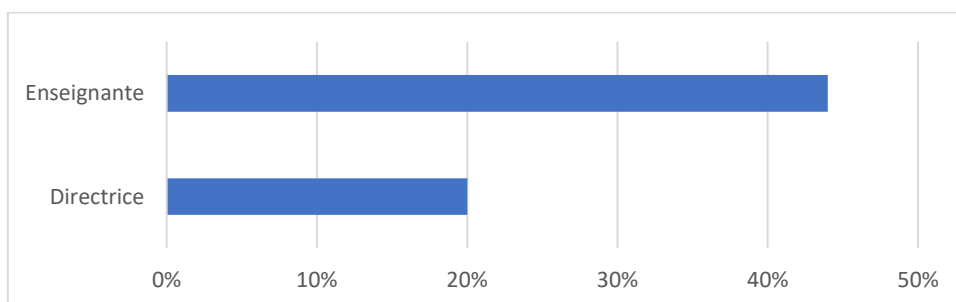
Remarque : Le cumul des diagnostics indiqués excède 100%, car de nombreux répondants ont coché deux cases ou plus. En effet, une grande partie des enfants à besoins particuliers sont concernés par plusieurs troubles.

Précisions sur la répartition des troubles « dys » :

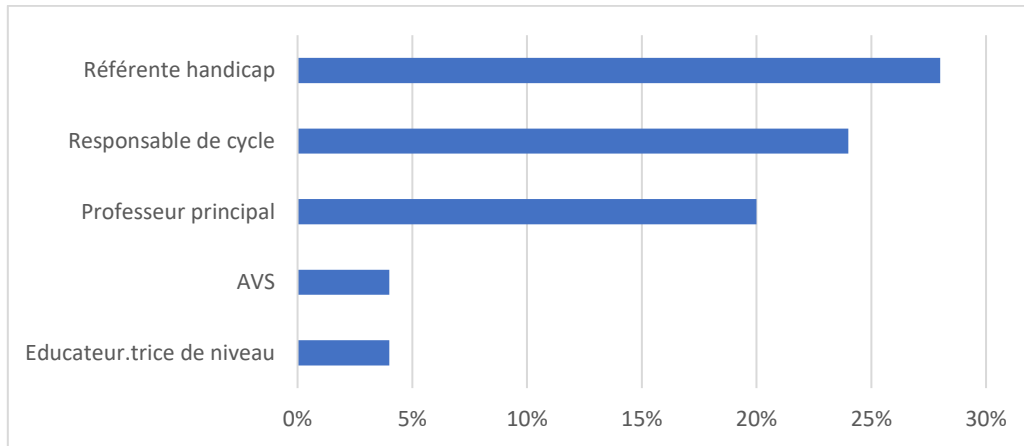


A qui vous adressez-vous dans l'établissement pour aborder les difficultés de votre enfant ?

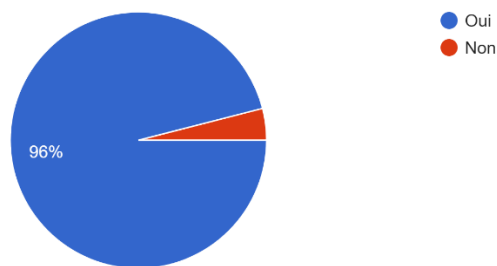
Réponses pour le niveau primaire :



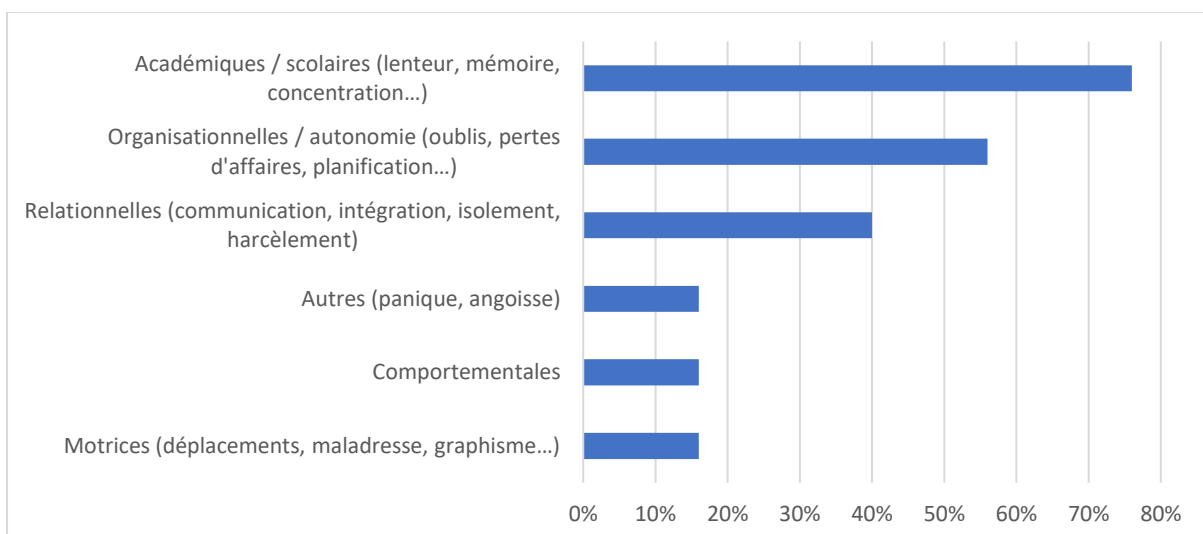
Réponses pour le niveau secondaire :



Votre enfant rencontre-t-il des difficultés à l'école à cause de ses besoins particuliers ?

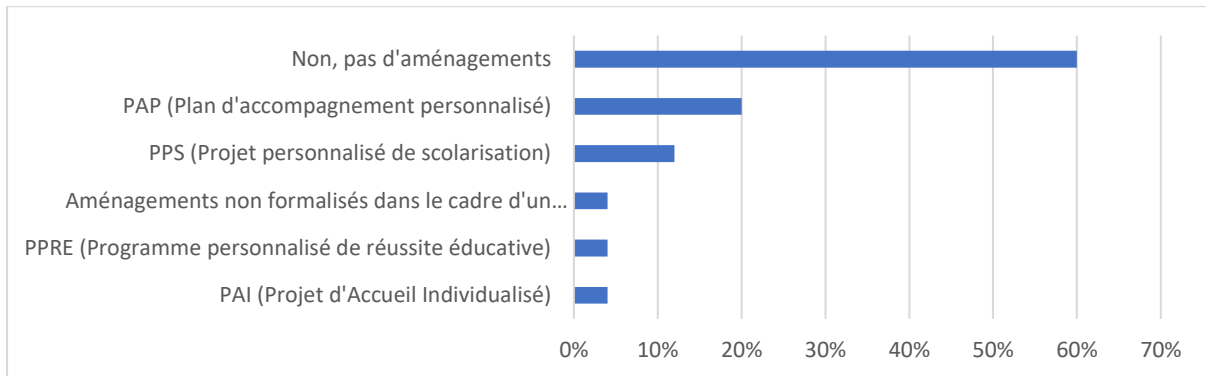


Si oui, quel type de difficultés ?

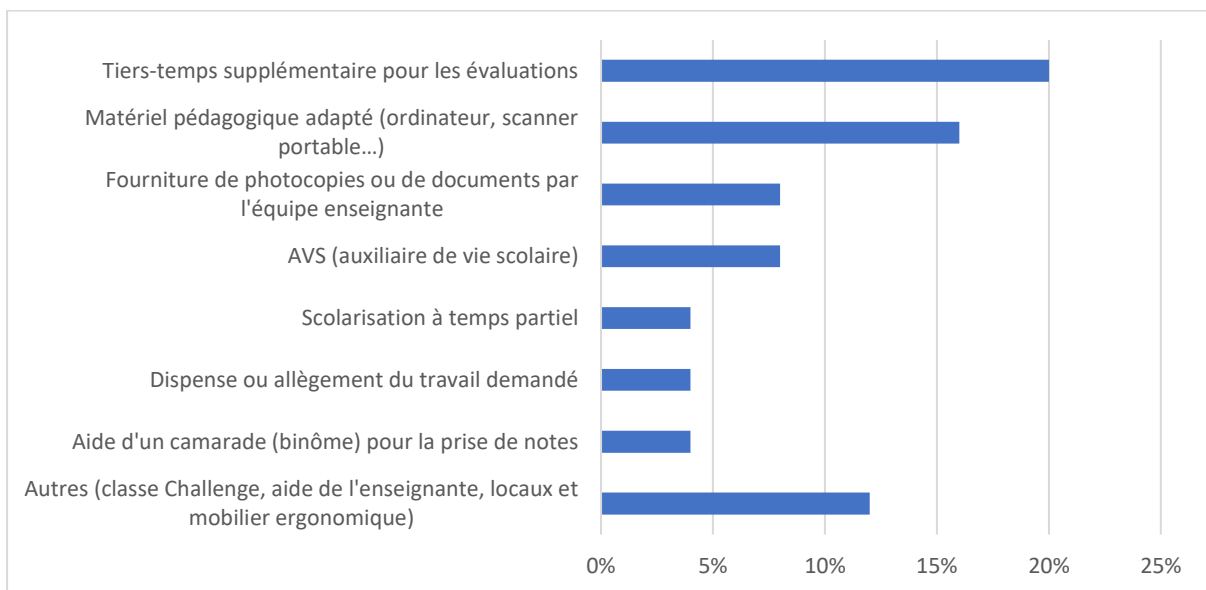


Aménagements de la scolarité

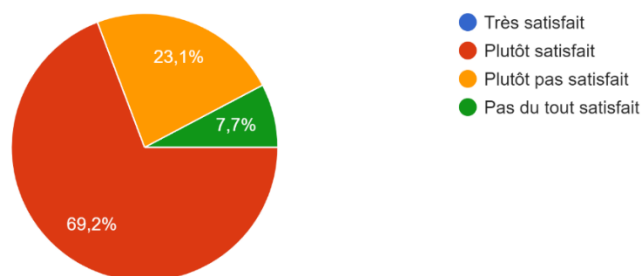
Votre enfant bénéficie-t-il d'aménagements pour sa scolarité ?



Quel type d'aménagements ont été mis en place ?



Quel est votre niveau de satisfaction sur les aménagements mis en place ?



De votre point de vue, quels sont les aménagements qui fonctionnent bien ?

(Réponses spontanées des répondants)

- Le PAP / le PPRE
- L'AVS
- Aide de l'enseignant-e (vérification du cartable, des devoirs, etc.)
- Bienveillance et encouragements des enseignants (absence de mise en garde lorsque le travail à la maison n'est pas fini ; explications plutôt que sanctions lorsque que le comportement n'est pas adéquat du fait du trouble)
- Le placement au premier rang
- La fourniture de supports numériques pour les cours
- L'ordinateur pour la prise de note et les évaluations
- L'aide du binôme
- Le tiers-temps supplémentaire aux évaluations
- Le tiers-temps pédagogique (moins d'exercices lors des évaluations écrites)
- La passation des évaluations communes dans une salle séparée
- Les études dirigées
- L'invitation des parents au conseil de mi-trimestre
- Les réunions avec l'équipe pédagogique, la communication école-famille

De votre point de vue, quels sont les aménagements qui ne fonctionnent pas bien ?

(Réponses spontanées des répondants)

- Horaires pour le tiers-temps
- Temps supplémentaire pris sur les récréations
- Transmission aux enseignants des évaluations rédigées à l'ordinateur
- Gestion des photocopies par l'élève
- Le scanner portable
- L'ordinateur (alourdit le cartable)
- En général, manque de sensibilisation et de formation des enseignants aux besoins particuliers de certains élèves

Quels aménagements complémentaires souhaiteriez-vous voir mis en place ?

(Réponses spontanées des répondants)

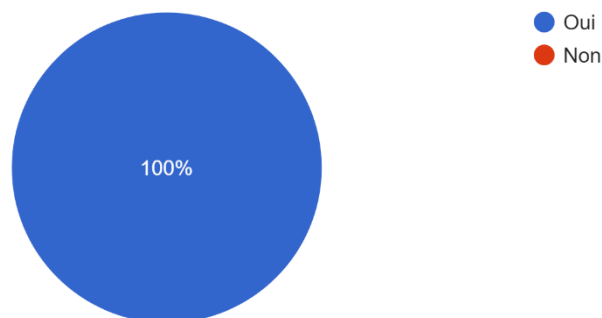
- Formation et sensibilisation des enseignants sur les besoins de ces enfants
- Présence d'un-e AVS
- Evaluation différenciée, évaluation positive
- Aide personnalisée en petits groupes d'enfants en difficulté
- Allègement de la quantité de travail écrit plutôt que de prendre sur les récréations
- Adaptation de la durée de la scolarité (sauts de classe, redoublements)
- Etude au cas par cas de demandes de congé pour séjours à l'étranger

Aménagements aux examens

Avez-vous déjà demandé des aménagements pour un examen officiel (brevet, bac...) ? Si oui, avez-vous obtenu les aménagements demandés ? Si oui, quels aménagements avez-vous obtenus ?

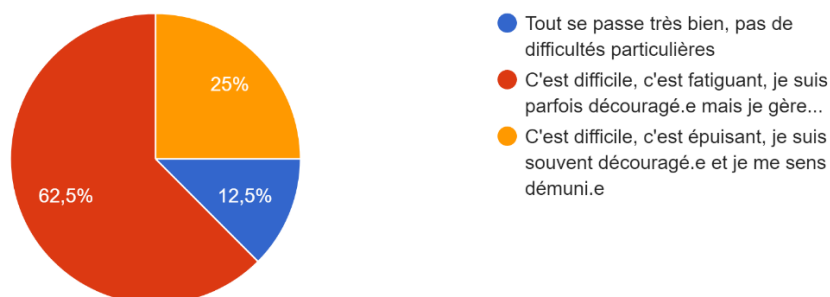
Cette question concerne les parents d'élèves du lycée, ayant passé le brevet ou sur le point de passer le bac : seuls deux répondants sont concernés et ont obtenu une partie des aménagements demandés, à savoir pas de tiers-temps, mais des pauses avec récupération, l'utilisation d'un ordinateur personnel, ou quelques allègements.

Votre enfant ou vous-même avez-vous rencontré des difficultés lors de leur mise en œuvre ?

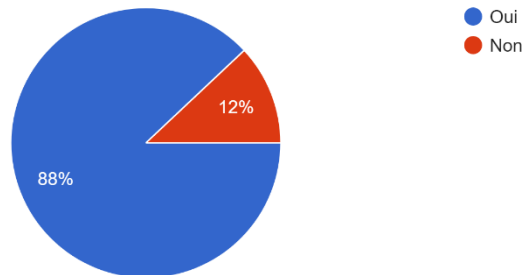


Besoins et difficultés en tant que parents

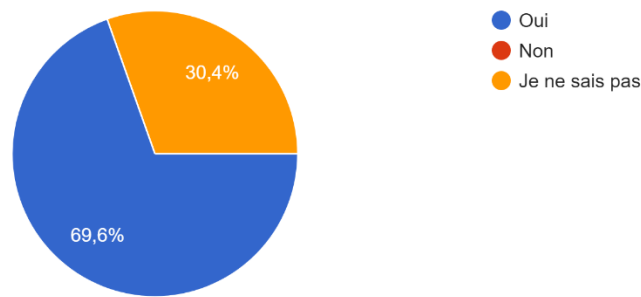
Comment vivez-vous au quotidien la gestion de la scolarité de votre enfant et les relations parents-école ?



Seriez-vous intéressés pour échanger plus régulièrement avec d'autres parents d'élèves à besoins particuliers, par exemple à l'occasion de « cafés des parents » ?



Aimeriez-vous que l'APEL vous apporte son aide dans vos démarches avec l'équipe pédagogique ?



Si oui, dans quelle(s) situation(s) et sous quelle forme ? Avez-vous des suggestions à l'attention de la commission Ecole Inclusive ?

(Réponses spontanées des répondants)

- Préparation du passage au collège
- Aide dans la mise en place des aménagements
- Aide à l'orientation
- Formation et sensibilisation des enseignants aux besoins particuliers de certains élèves
- Formation des enseignants à des méthodes pédagogiques alternatives plus adaptées aux enfants à besoins particuliers (cartes mentales, flash cards, etc.)
- Embauche d'un-e psychologue scolaire
- Mise en place d'un système de parrainage (parents du collège pour aider à préparer l'entrée en 6^{ème}, parents du lycée pour aider lors des demandes d'aménagements aux examens, etc.)
- Partage d'expérience pour les aménagements et les démarches
- Groupes de parole réunissant des parents confrontés à des difficultés similaires
- Mise en place de protocoles clairs et efficaces avec l'IND (aménagements, suivi de l'élève notamment d'une année sur l'autre, etc.)
- Conférences à destination des parents et des enseignants
- Accompagnement à des réunions avec l'équipe pédagogique
- Travail en coopération avec l'IND pour mettre en place une aide plus personnalisée